



**Inspection Pédagogique Régionale Histoire-Géographie  
Education civique**

MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

Reims, le 2 septembre 2010

Marie-Claire RUIZ, Patrice GIELEN  
IA-IPR

A Mesdames et Messieurs les Professeurs d'Histoire-Géographie et d'Education civique  
S/c des Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement

**Objet : lettre de rentrée, année scolaire 2010-2011**

Cher(e)s collègues,

En ce début d'année scolaire nous vous souhaitons un bon courage à toutes et à tous.

La présente lettre de rentrée a pour objet de vous fournir un ensemble d'informations ayant trait aux priorités disciplinaires (Histoire-Géographie et Education civique) pour l'année scolaire 2010-2011. Pour contextualiser ces informations nous vous rappelons deux textes importants :

- 1- La circulaire académique de rentrée de Monsieur le Recteur met l'accent sur la nécessité d'une meilleure prise en charge de tous les élèves pour offrir à tous l'excellence et permettre ainsi d'améliorer les performances de l'académie de Reims. Deux dispositifs sont mis en avant : l'internat d'excellence mit en place au lycée Diderot de Langres et les cordées de la réussite (« Financées par l'Etat et les collectivités territoriales, elles se fondent sur des conventions entre des établissements de l'enseignement supérieur et les lycées de la région de la région, pour permettre aux lycéens de milieu modeste de vaincre les obstacles psychologiques et culturels qui les conduiraient à s'autocensurer dans leurs projets de poursuite d'études alors qu'ils ont les capacités requises pour s'engager dans les meilleures filières »)
- 2- La conférence de presse de Monsieur le Ministre et le dossier de presse précisant toutes les nouveautés de la rentrée  
(<http://www.education.gouv.fr/cid52942/rentree-scolaire-2010.html>).

**Outils de communication : encore une fois !**

La plupart des informations que nous diffusons passent par la liste académique. Il est vivement souhaitable que chaque professeur puisse s'y inscrire.

Chaque enseignant possède une adresse de courrier professionnel composée de la manière suivante : [prenom.nom@ac-reims.fr](mailto:prenom.nom@ac-reims.fr) Nous vous demandons d'activer cette adresse et de la consulter régulièrement pour recevoir des informations professionnelles.

S'agissant des enseignements et des dispositifs, nous vous signalons la publication de la circulaire de rentrée ministérielle (B0 N° 11 du 18 mars 2010).

## **AU COLLEGE**

### **De nouveaux programmes mis en œuvre en classe de cinquième**

Au collège, le premier objectif est de garantir à chaque élève l'acquisition des éléments du socle commun de connaissances et de compétences. Les nouveaux programmes en histoire, géographie et éducation civique sont reliés au socle commun de connaissances et de compétences défini par la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'École du 23 avril 2005.

Ces nouveaux programmes d'enseignement d'Histoire-Géographie/Education civique ont été publiés au **Bulletin Officiel (B.O.) spécial N°6 du 28 août 2008. Ils sont mis en œuvre au collège dès cette rentrée 2010 en classe de cinquième.**

Pour accompagner cette mise en place, des ressources pour faire la classe ont été mises en ligne sur le site Eduscol pour les classes de 6<sup>e</sup> et de 5<sup>e</sup>.

Sur le site académique un ensemble de dossiers a été publié en ligne et sur l'espace partagé, ils sont le résultat des formations organisées ces deux dernières années.

Au Sceren, deux publications importantes sont à signaler :

- l'étude de cas en géographie en classe de sixième sous la direction de Jean-Pierre LAUBY
- enseigner le développement durable pour le programme de 5<sup>e</sup> sous la direction de Gérard GRANIER

Ces publications peuvent être acquises sur la cyber librairie du SCEREN CNDP

Au cours de l'année des formations seront organisées pour la mise en place des programmes de la classe de 4<sup>e</sup>.

**Généralisation de l'évaluation du socle commun des connaissances et de compétences cf le dossier sur Eduscol** <http://eduscol.education.fr/cid46758/college-presentation.html>

### **Généralisation de l'évaluation de Histoire des arts au DNB**

A cette rentrée l'enseignement de l'histoire des arts est **obligatoire pour tous les élèves de l'école primaire, du collège et du lycée** (voies générale, technologique et professionnelle). C'est un enseignement fondé sur une approche pluridisciplinaire et transversale des œuvres d'art.

Son organisation est fixée par l'arrêté publié en [encart du BO n°32 du 28 août 2008](#) auquel on voudra bien se reporter pour plus de détails.

Un stage à candidature individuelle est inscrit au PAF 2010-2011, le compte rendu sera sur le site académique d'histoire et géographie (onglet « enseignements transversaux »)

Les modalités de l'évaluation en histoire des arts sont précisées dans l'arrêté du 9 juillet 2009 paru au J.O. N° 170 du 25 juillet 2009.

Des ressources ont été mises en ligne sur Eduscol: <http://eduscol.education.fr/pid23229-cid47780/ressources.html>

Les actes de l'université d'été qui s'est déroulée fin août seront mis en ligne sur Eduscol.

### **DNB, diplôme national du brevet**

Le principe et l'architecture du diplôme national du brevet 2011 demeurent identiques à la session 2010.

**Concernant nos disciplines, une commission académique d'entente, composée d'enseignants et d'inspecteurs, élabore des recommandations pour la correction en histoire-Géographie/Education civique à partir des copies des élèves ; diffusées, elles sont destinées à harmoniser la correction des professeurs.**

**L'acquisition des compétences du socle commun fait partie de l'évaluation, à partir de la session 2011 l'attestation de maîtrise des connaissances et des compétences au palier 3 est exigible.**

**Le B2i (Brevet informatique et internet) est une attestation qui comporte trois niveaux (école, collège, lycée) de maîtrise des technologies de l'information et de la communication (BO N°29 du 20 juillet 2006). Le B2i collège fait partie de l'obtention du brevet des collèges depuis la session 2008. Cf. le site Académie de Reims/prise en charge de l'élève/disciplines et enseignements/histoire-géographie/B2i**

L'évaluation des connaissances, capacités et aptitudes des élèves s'effectue dans le cadre des horaires et des programmes d'enseignement en vigueur tout au long des quatre années du collège. Nous vous encourageons à contribuer à la validation de ces compétences.

### **AU LYCEE**

**Réorganisation de la classe de seconde générale et technologique : chantier important.**

**Les nouveaux programmes de la classe de seconde générale et technologique parus au Bulletin officiel spécial n°4 du 29 avril 2010 entrent en application à la rentrée de l'année scolaire 2010-2011.**

L'histoire et la géographie font parties du tronc commun. Pour la mise en œuvre des nouveaux programmes, vous trouverez, sur le site Eduscol, les ressources pour faire la classe proposées par la DGESCO, appuis à la libre disposition des professeurs.

Pour rappel nous vous conseillons la lecture du texte de Bruno MELINA, IGEN, issu du colloque sur les acquis des élèves en histoire et géographie de décembre 2007 consultable à l'adresse suivante :

<http://eduscol.education.fr/cid46067/comment-traiter-un-programme.html>

Des ressources, en ligne sur l'espace partagé du site académique, ont été élaborées par les groupes de réflexion départementaux.

Dans cette nouvelle seconde, vous êtes aussi concernés par les enseignements d'exploration et l'accompagnement personnalisé. Des ressources sont aussi disponibles sur le site Eduscol.

## Rénovation des séries technologiques

La rénovation des séries technologiques se poursuit pour les séries STI et STL des propositions de programmes sont à consulter sur le site Eduscol, leur application est prévue pour la rentrée 2011 en classe de première.

### Programmes d'Histoire-Géographie des séries générales du cycle terminal

Pour la mise en œuvre des programmes de la classe de **Terminales L, ES, S**, les orientations définies par l'Inspection Générale, dans le **texte de décembre 2006** restent toujours d'actualité : « *Pour la mise en œuvre des programmes des classes de Terminales générales des lycées et pour la préparation de l'épreuve du baccalauréat (séries ES, L et S)* » à trouver sur le site **Eduscol/sommaire/disciplines et enseignements** ou sur le site de l'Académie de Reims/**Prise en charge de l'élève/Disciplines et enseignements/histoire-géographie/actualités**

Nouvelles préconisations de l'Inspection Générale pour la mise en œuvre des programmes de **premières** : « *recentrage du programme d'histoire pour resserrer sur les points clés et éviter une approche « extensive » ; réorganisation du traitement du programme de géographie pour donner toute la place nécessaire à l'étude de la France, des régions et des nouveaux territoires locaux, tout en recentrant les approches de l'Europe (ne pas faire un gros bloc assez difficile à aborder en début d'année, mais cibler les études européennes sur quelques problématiques majeures et mieux les répartir sur l'année en les intégrant en partie dans les différents chapitres abordés)* » Cf. **Eduscol/sommaire/disciplines et enseignements** ou sur le site de l'Académie de Reims/**Prise en charge de l'élève/Disciplines et enseignements/histoire-géographie/actualités**

### Bilan des baccalauréats

Lors de l'année 2009-2010, l'ensemble des correcteurs des baccalauréats généraux et technologiques a été élargi aux professeurs enseignant dans les classes de Première afin de faciliter la limitation du nombre de copies par jury, puisque les deux années forment le cycle terminal.

### Généraux

|                     | Série L | Série ES | Série S | Moyenne générale ES,L,S |
|---------------------|---------|----------|---------|-------------------------|
| Session 2010        | 9,57    | 10,45    | 10,48   | 10,33                   |
| Session 2009        | 10,32   | 10,30    | 10,13   | 10,21                   |
| Session 2008        | 9,42    | 9,83     | 10,30   | 10,01                   |
| Rappel session 2007 | 9,88    | 10,13    | 10,52   | 10,29                   |

Une légère progression des résultats en séries ES et S, un recul en série L.

Signalons aux collègues qui prennent en charge pour la première fois des classes de terminales générales qu'ils peuvent trouver des modalités officielles de l'épreuve du baccalauréat dans le BO N°7 du 12 février 2004.

## Technologiques

|                     | Série STG | Série ST2S | Série STI (fin Première) | Série STL (fin Première) |
|---------------------|-----------|------------|--------------------------|--------------------------|
| Session 2010        | 11,81     | 10,18      | 11,07                    |                          |
| Session 2009        | 10,41     | 10,33      | 10,89                    | 9,84                     |
| Session 2008        | 10,14     |            |                          |                          |
| Session 2007 (oral) | 10,73     |            |                          |                          |

### Les TPE.

Les TPE sont obligatoires en classes de première et pris en compte pour la délivrance du baccalauréat. Ils sont affectés d'un coefficient 2 portant sur les seuls points au-dessus de la moyenne. La liste des thèmes en vigueur pour l'année 2010-2011 est à consulter dans le **Bulletin officiel n°27 du 8 juillet 2010**

La liste des thèmes parue dans la [note de service n° 2008-073](#) parue au B.O.EN n° 25 du 19 juin 2008 est reconduite pour l'année scolaire 2010-2011. Les fiches thématiques en ligne sur Eduscol sont toujours d'actualité.

### INFORMATIONS DIVERSES

**La généralisation de l'Education au développement durable (EDD)** est une priorité nationale. Les questions de développement durable font désormais partie intégrante de la formation des élèves (BO N°28 du 15 juillet 2004 et BO N°19 du 10 mai 2007). Cette éducation est ancrée dans les programmes et peut s'appuyer entre autres, sur les dispositifs pluridisciplinaires et sur des actions éducatives conduites en partenariat. Accompagnement pédagogique et informations sont disponibles sur le site Eduscol et sur le site académique (Disciplines et enseignements/Dispositifs transdisciplinaires) et sur le **Pôle national EDD du CRDP d'Amiens**.

Les acquis EDD font partie du socle commun de connaissances et de compétences.

Une action de formation continue EDD est prévue sur « **Quelles gestions des eaux ? (Retenues des grands lacs de Champagne)** » en mars 2011.

**Remarque : les nouveaux programmes font largement référence à l'EDD.** L'intitulé du programme de Géographie de la classe de **cinquième** en témoigne : « Humanité et développement durable ». ainsi que celui de la classe de **seconde** "Sociétés et développement durable".

**Formation** On peut rappeler aux collègues nouvellement nommés dans l'Académie qu'ils peuvent s'inscrire, **avant le 21 septembre**, aux stages du Plan Académique de Formation (PAF).

<http://dialog.ac-reims.fr/paf/paf11/default.htm>

### Cahier des charges des laboratoires d'histoire-géographie

Nous vous incitons à suivre **les recommandations de l'Inspection Générale** portant sur les missions du responsable du laboratoire d'Histoire-Géographie, coordonnateur de l'équipe pédagogique de nos disciplines. **Cf. Texte en annexe.**

Rappels que la « Documentation Photographique » suit l'évolution des programmes et de la recherche et qu'elle constitue un outil fondamental pour l'enseignement de nos disciplines.

**Depuis l'année dernière la Bulle a remplacé le bulletin (conservé en archives) elle récapitule toutes les informations de la liste de diffusion ce qui permet d'en garder une trace de façon organisée. Ces informations sont en ligne au moment des « petites vacances » de mi-trimestre. Si vous avez des informations à faire partager n'hésitez pas à les transmettre à l'équipe du DATICE : Christine Galopeau De Almeida et Agnès Jung Arescaldino.**

### **Projets pédagogiques**

La mise en place d'un projet pédagogique peut motiver vos élèves. Plusieurs concours nationaux peuvent être un bon support pour ces projets :

- en histoire : **le concours national de la Résistance et de la déportation** cf. le **Bulletin officiel n°20 du 20 mai 2010.**

Pour l'année 2011, le jury national a arrêté le thème suivant :

**« La répression de la Résistance en France par les autorités d'occupation et le régime de Vichy ».**

La session 2010 a remporté un grand succès dans l'Académie avec l'aide du Mémorial Charles de Gaulle de Colombey les deux églises. Nous comptons sur vous encore cette année pour poursuivre la mobilisation des élèves à cette thématique ;

- en ECJS et comme support à l'accompagnement personnalisé : trois concours méritent votre attention :

le concours René CASSIN cf. le site Eduscol  
<http://eduscol.education.fr/D0090/RCASSIN.htm>,

le concours des plaidoiries organisé par le Mémorial de Caen <http://www.memorial-caen.fr/portail/index.php>.

le parlement européen des jeunes : la prochaine session nationale du Parlement Européen des Jeunes-France [www.peifrance.org](http://www.peifrance.org) . Contact [sn27@peifrance.org](mailto:sn27@peifrance.org)

Les projets liés au réseau UNESCO sont un bon levier pour développer l'ouverture à l'international sur des thèmes très variés, pour tous les renseignements on pourra contacter Madame PARIZOT, Déléguée académique aux relations européennes et internationales et à la coopération (DAREIC).

### **Les Rendez-vous :**

académiques/PAF :

- Forum régional de l'APHG : « L'enjeu énergétique » en mars 2011
- Journée de l'Université : Approches historiques et géographiques des migrations".

nationaux :

- Festival international de géographie de Saint-Dié-des-Vosges du 7 au 10 octobre 2010 « La forêt ». Pays invité : « La Russie ».
- Les rendez-vous de l'Histoire de Blois du 14 au 17 octobre 2009 « La justice ».

Marie-Claire RUIZ  
IA-IPR

Patrice GIELEN  
IA-IPR

## ANNEXE

### Cahier des charges des laboratoires d'histoire et de géographie

Le responsable du laboratoire d'histoire et de géographie a pour mission la coordination de l'équipe pédagogique d'histoire et de géographie, notamment pour tout ce qui relève des enseignements et dispositifs transversaux où la discipline est très sollicitée, et l'organisation matérielle et l'animation du laboratoire pour l'intégration pédagogique des T.I.C.E. dans la pratique professionnelle. Il revient au chef d'établissement d'affecter les moyens qu'il estime nécessaire à la réalisation de cette mission et de désigner le ou les professeur(s) qui doivent en assurer la réalisation. Selon les choix de l'établissement cette responsabilité peut comporter les tâches suivantes.

#### I- Coordination et représentation des professeurs d'histoire et de géographie

##### a- coordination de l'équipe

- préparation des conseils d'enseignement
- préparation et coordination des examens blancs
- coordination des tâches pour les progressions (niveau, cycle) des nouveaux programmes
- coordination pour la participation aux enseignements transversaux (TPE, ECJS) aux thèmes transversaux (Défense, EDD, thèmes de convergence), à l'aide scolaire (PPRE, Ambition réussite)

##### b- représentation de l'équipe

- participation au conseil pédagogique
- intégration de la discipline au sein du projet d'établissement
- représentation de l'établissement dans les animations académiques

##### c- documentation et information

- diffusion et archivage des textes officiels de la discipline
- achats d'ouvrages et de revues, en liaison étroite avec le CDI
- coordination de la réalisation des supports pédagogiques collectifs
- communication interne (courriels, lettres, affiches), réception et diffusion des messages et lettres de la liste de diffusion académique
- accueil et information des nouveaux professeurs

#### II- Animation du laboratoire et intégration pédagogique des TICE en histoire et géographie

##### a- politique d'équipement

- organisation technique du laboratoire
- montage des dossiers d'équipements en nouveaux matériels (vidéoprojecteurs, ordinateurs, T.B.I., lecteurs de DVD, imprimantes et scanners) et produits logiciels (cartographeurs, traitement des images) et didacticiels
- veille technologique
- élaboration des demandes de formation aux nouvelles technologies

##### b- gestion des moyens

- mise à jour de l'inventaire des matériels et des logiciels
- achat des consommables (transparents vierges, cd et dvd vierges, cartouches d'encre, papiers)
- abonnements aux ressources en ligne (INA, IGN)

##### c- animation pédagogique

- répartition et mutualisation des productions numériques de l'équipe (textes, cartes et images, évaluations)
- recherche des ressources sur l'Internet, veille scientifique sur les sites académiques
- animation de la discipline sur l'E.N.T. de l'établissement

La définition de tout ou partie de ces tâches donne lieu à une lettre de mission interne à l'établissement. A la fin de l'année scolaire le responsable de laboratoire rend compte de son activité par un rapport écrit à son chef d'établissement. Le rapport figure au dossier professionnel de l'intéressé, un exemplaire est adressé à l'inspection pédagogique de la discipline.